

Le nouveau trou des Halles

Les travaux ont repris au cœur de Paris avec un objectif: finir avant 2014

Bertrand Gréco

CETTE FOIS, c'est bel et bien parti : le colossal chantier de réaménagement des Halles, projet sans doute le plus important de l'ère Delanoë, a enfin véritablement démarré cet été, après huit ans de complications et de rebondissements. Le 17 août, le tribunal administratif a validé le deuxième permis de démolir du jardin – le premier avait été annulé mi-mai en référé, stoppant net les travaux à peine engagés. Dès le lendemain, le 18 août, les pelleuses impatientes reprenaient leur ballet, arrachant les pergolas vertes et les trottoirs le long de la rue Berger. Car il y a urgence pour la mairie à rouvrir le trou des Halles : le nouveau jardin entièrement redessiné, et la Canopée, ce gigantesque toit de verre et d'acier qui coiffera l'actuel Forum, doivent absolument être livrés avant 2014. S'il veut durablement marquer le cœur de Paris de son empreinte, le maire socialiste doit inaugurer son grand dessein – chiffré pour l'instant à 760 M€ – d'ici à la fin de son mandat.

Une dernière ombre plane sur le chantier des Halles : la demande faite au préfet de région, Daniel Canepa, par l'association de riverains Accomplir et par le maire UMP du 1^{er}, Jean-François Legaret, de déférer un avenant jugé illégal devant le tribunal administratif. Cet avenant de 255.000 euros a été accordé par la Ville à l'architecte David Mangin en avril dernier... sans appel d'offres, ce



Eric Baudet pour le JDD

Depuis le 18 août, trottoirs, pergolas vertes et structures métalliques sont réduits à néant par les engins de chantier.

qui rendrait l'ensemble du projet contraire au droit communautaire. Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat aux affaires européennes et candidat UMP à la future circonscription des Halles aux législatives de 2012, s'est même emparé de l'affaire. Problème : La Défense, Marseille, Bordeaux, Lyon ont procédé de la même manière. Une décision défavorable à Paris créerait une jurisprudence qui aurait de fâcheuses répercussions et retarderait de gros chantiers dans la France entière.

Une nouvelle aire de jeux et 343 arbres bientôt abattus

Le préfet s'est donné jusqu'à la mi-septembre pour procéder à son contrôle de légalité. Mais selon une source

bien informée, il ne devrait pas déférer l'avenant litigieux devant le juge. Elisabeth Bourguinat, de l'association Accomplir, dénonce une « collusion » entre la préfecture et la Ville, entre le gouvernement et le maire de la capitale. Et, résignée après des années de combat, elle s'avoue vaincue (« On a perdu ! ») sans pour autant baisser les bras : « On ne parviendra peut-être plus à stopper le chantier, mais on peut encore sauver des choses, comme la place René-Cassin. Et on fera tout pour que Delanoë ne récolte aucun fruit de cette opération mal menée. »

En face, Anne Hidalgo, première adjointe PS, chargée de l'urbanisme, se dit déterminée : « Notre objectif est de te-

nir le calendrier et on y arrivera », assure un membre de son cabinet. Les premiers travaux consistent à préparer l'installation de la future « cité de chantier », qui occupera à terme plus de la moitié de la superficie du jardin. « On va d'abord construire, au départ de la rue Berger, une dalle suffisamment solide pour accueillir une rampe d'accès pour les camions qui traversera le jardin, sans oublier les bungalows des ouvriers, les aires de stockage du matériel et les ateliers de fabrication de la Canopée », précise Dominique Huchet, directeur du projet des Halles à la SEM ParisSeine.

A l'automne, réalisation d'une première aire de jeux pour les 7-12 ans (2.500 m², li-

raison prévue à la mi-2011), destinée à remplacer le jardin Lalanne. Elle complètera l'aire de jeux provisoire devant l'église Saint-Eustache. Pour cela, les bûcherons de la Ville s'attaqueront à l'abattage très controversé de 343 arbres aux abords de la future « prairie ». Il faudra ensuite extraire la terre, refaire l'étanchéité de la dalle existante, puis reconstruire le sol. A la fin de l'année, les pavillons Willerval, qui doivent être désamiantés, puis démolis, seront progressivement vidés de leurs occupants, commerces, équipements publics, associations.

Inauguration avant les municipales

Début 2011 démarreront les choses sérieuses. La cité de chantier s'installera en surface, tandis que débutera le chantier des voiries souterraines (suppression de 2 km de tunnels sur 4) ainsi que les travaux du pôle transport (la nouvelle gare). Fin 2011, enfin, marquera le lancement de la construction de la fameuse Canopée (300 M€), qui changera radicalement le visage du quartier. Cette immense toiture constituée de « ventelles » – des ailes en verre inclinées qui permettront au vent de s'échapper sans déstabiliser l'édifice – sera édifée au sol avant d'être élevée de manière spectaculaire au-dessus du ventre de Paris. Si tout se déroule comme prévu, l'aménagement intérieur des bâtiments doit se faire en 2014. Pour une inauguration juste avant les municipales.